Mèze

n°13 Novembre 2005

votre journal
Bulletin municipal d'information



Jeunesse : la Ville construit l'avenir p 3

Avis d'enquêtes publiques p 10

Tribune libre p 10

Aménagements urbains p 11

Brèves p 12

Sports p 13

Culture p 14

Une image, une histoire p 15

Retour sur l'été p 16



### Le mot du maire



ans ce numéro de Mèze Votre Journal, nous accordons une large place à la jeunesse. Avec mon équipe municipale, nous nous efforçons de créer, à Mèze, les meilleures conditions pour que tous les enfants, du nouveau-né à l'adolescent, puissent s'épanouir dans la vie sociale, l'éducation, les loisirs culturels ou sportifs, l'élaboration de leur projet professionnel...

En tant que Maire, j'ai eu la grande satisfaction d'inaugurer le 10 septembre dernier, notre nouveau groupe scolaire Jules Verne ainsi que le Centre de Loisirs Sans Hébergement « L'Île Mystérieuse ». La veille, je me trouvais aux côtés d'André Vezhinet, Président du Conseil Général de l'Hérault, pour couper le ruban inaugural de l'extension du collège Jean Jaurès. Ces événements ont marqué la rentrée des classes. Ils nous offrent l'occasion d'évoquer l'organisation et les évolutions de la vie scolaire à Mèze, de la maternelle au collège et, plus largement, de faire un point sur l'ensemble des services consacrés à la jeunesse : crèches municipale et familiale, accueil périscolaire, Centres de Loisirs Sans Hébergement, Espace Jeune, Point Info

Jeunesse, sans oublier le développement de l'école de musique, la création d'une Mission Locale d'Insertion pour les 16/25 ans sur le bassin de Thau en lieu et place de la Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation... Au sommaire de ce bulletin municipal, un autre événement marquant à Mèze : la réalisation des travaux d'aménagement d'un giratoire sur le carrefour de la Marianne. Cette opération s'accompagnera d'une modification de la circulation en centre-ville.

Une nouvelle rubrique consacrée à la « mémoire de Mèze » fait son apparition dans Mèze Votre Journal. Chaque trimestre, Alain Cambon, collectionneur de photos anciennes, proposera une image et un commentaire qui rappelleront un événement, un épisode de la vie quotidienne, un personnage... qui ont façonné le passé de Mèze. Enfin, nous avons le plaisir de vous faire parvenir, avec ce bulletin, le programme de la nouvelle saison culturelle.

Henry Fricou

\_\_\_\_\_\_

Mairie, Place Aristide Briand - BP 28 - 34140 Mèze Tél : 04 67 18 30 30 Mail : dgsmairie.meze@wanadoo.fr Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou Rédacteur en Chef : Franck Billeton Comité de rédaction : Edith Forestier, Arlette Foumas, Mireille Lourdou (Conseillères Municipales) Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade Photos : Service communication Secrétariat de rédaction : Lisbeth Saumade Conception, réalisation maquette : Biotope - Frédéric Pruneau (Mèze) Impression : Soulié Imprimeur (Frontignan)





### **JEUNESSE**

# LA VILLE CONSTRUIT L'AVENIR

Le 10 septembre 2005, Henry Fricou, Maire de Mèze, entouré de son Conseil municipal, des responsables de l'Académie de Montpellier, du Conseil général de l'Hérault et de la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, a coupé le ruban inaugural du nouveau groupe scolaire Jules Verne.

Près de 400 personnes, élus, officiels, architecte, entrepreneurs, enseignants, parents d'élèves, écoliers... ont assisté à cette cérémonie.



Municipal et moi-même sommes mobilisés pour que les jeunes mézois bénéficient, dans leur ville, des meilleurs atouts pour leur éducation et leur épanouissement.

cette bonne santé démographique. Mon Conseil

#### **MVJ**

Cette réalisation correspond-elle à vos attentes ?

#### HF

Evidemment! Ce groupe scolaire est le résultat d'un travail régulier de concertation entre l'architecte et la Municipalité. Nous avons défini ensemble un cahier des charges strict et précis. Il a naturellement été respecté à la lettre. Je voulais que ce nouveau groupe scolaire soit à la fois fonctionnel, convivial, qu'il s'intègre au mieux dans le paysage de ce quartier en devenir.

L'architecte, Gilles Chicaud, a su répondre à nos exigences en réalisant un ensemble largement

inspiré par le style méditerranéen, entièrement de plain-pied, avec des classes spacieuses et lumineuses. Aujourd'hui, l'équipe enseignante peut accomplir sa mission pédagogique dans des conditions optimales.

La SEMABATH, Maître d'ouvrage délégué, les entreprises, ainsi que les services municipaux, qui sont intervenus dans cette construction, ont travaillé d'arrache-pied pour nous livrer, en temps et heure, ce nouveau groupe scolaire.

### La parole à... Henry Fricou

Le projet de réalisation du nouveau groupe scolaire, à Mèze, remonte à 2002. Le 2 septembre 2005, près de 260 élèves ont effectué leur rentrée des classes dans les écoles maternelles et élémentaires de l'école Jules Verne. Mèze Votre Journal revient, avec Henry Fricou, sur ce « pari tenu ».



#### Mèze Votre Journal

Le 10 septembre dernier, vous coupiez le ruban inaugural du groupe scolaire Jules Verne. Qu'est-ce que ce moment représente pour vous et pour Mèze ? Henry Fricou

C'était un grand jour pour la Ville de Mèze. L'inauguration de notre nouveau groupe scolaire et du Centre de Loisirs sans hébergement marque l'aboutissement du plus important projet mené à Mèze au cours de ces dernières années. La construction d'un nouvel établissement scolaire est la meilleure preuve que Mèze est une ville vivante, qui poursuit son développement de façon harmonieuse et raisonnée. La réalisation de ce groupe scolaire est, bien sûr, le résultat de



De gauche à droite : Jean-Pierre Rouger, Président de la CAF de Montpellier, Yves Piétrasanta, Premier Adjoint, Louis Jeanjean, Adjoint délégué aux affaires scolaires et à la culture, Henry Fricou, Maire de Mèze, Ives Melet, Inspection Académique, Christophe Morgo Conseiller Général.

### **JEUNESSE**

### La parole à... Henry Fricou suite

#### MVJ

Une nouvelle école, ce doit être une charge financière considérable pour la Ville ?

#### HE

Evidemment, un tel projet a un coût. Il s'élève, pour la totalité de l'opération, à près de 4 600 000 €. La Ville de Mèze intervient à plus de 80 %, soit 3 700 000 €. Cette charge sera étalée sur plusieurs années.

Il faut également souligner le soutien financier de l'Etat (à hauteur de 500 000 €), du Conseil Général de l'Hérault (pour 340 000 €) et de la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier (avec 32 000 € et un prêt sans intérêts de 48 000 €)

Si l'effort de la Ville de Mèze est conséquent et a justifié l'augmentation des impôts en 2003, il était indispensable. Pour donner un ordre d'idée, la Ville a une capacité d'investissement de 2,5 millions d'euros par an. La réalisation du groupe scolaire représente presque deux années d'investissement. Mais, comme l'a si bien dit Abraham Lincoln : « Si vous pensez que l'éducation coûte trop cher, essayez donc l'ignorance! ».



Une classe élémentaire.

#### MVJ

Une nouvelle école à Mèze, qu'est-ce que ça change?

#### HE

Pour Mèze, la réalisation d'un nouveau groupe scolaire, ce n'est pas seulement une école de plus. Elle s'inscrit dans une modification globale et profonde de la vie scolaire dans notre Ville. Le groupe scolaire Jules Verne répond à l'augmentation de la population tout en permettant de diminuer le nombre de classes dans l'ensemble des écoles, pour un meilleur confort de tous les élèves de Mèze.

La restructuration est également pédagogique puisque, désormais, toutes les écoles élémentaires de la ville assureront la totalité du cycle, du CP au CM2.

Autre changement, la création du groupe scolaire s'accompagne d'une nouvelle répartition des écoliers au sein des établissements de la Commune. Cette réorganisation de la carte scolaire a été menée, dans la concertation, par un groupe de travail associant des parents d'élèves, des enseignants, des membres du Comité consultatif des affaires scolaires, le service scolaire de la Ville de Mèze, sous la responsabilité de Louis Jeanjean, Adjoint aux affaires scolaires. Bien au-delà de la création d'une école supplémentaire, nous tournons, aujourd'hui, une nouvelle page de la vie scolaire à Mèze.

#### MVJ

La réalisation de Jules Verne ne s'est-elle pas faite au détriment des autres écoles ?

#### HE

Pas le moins du monde ! Malgré les moyens que nous consacrons au groupe Jules Verne, nous poursuivons sans cesse l'équipement et l'amélioration des autres écoles communales. Et comme la vie des jeunes ne se limite pas à la scolarité, avec mon équipe municipale, nous nous employons à proposer un

large éventail de services allant de la petite enfance à l'adolescence, tels que les crèches, la halte-garderie, les centres de loisirs, l'Espace Jeunes ou le Point Info Jeunesse...

#### MVJ

Pensez-vous avoir atteint votre objectif en ce qui concerne la vie scolaire à Mèze ?

#### HI

Cette rentrée 2005, nous offre effectivement beaucoup de raisons d'être satisfaits de ce qui a été fait pour la jeunesse mézoise. La première tranche du groupe scolaire Jules Vernes est réalisée. L'agrandissement du réfectoire de l'école

Clemenceau a été achevé au cours de l'été, tout comme l'extension du collège Jean Jaurès que j'ai eu l'honneur d'inaugurer aux côtés d'André Vezinhet, Président du Conseil Général de l'Hérault, le 9 septembre dernier. Mais nous devons immédiatement nous tourner vers l'avenir car le travail ne manque pas. La seconde tranche du

nouveau groupe scolaire, avec cinq autres classes, doit être prête pour septembre 2006. De son côté, le Département poursuit le développement du collège...

#### MVJ

A quand un lycée à Mèze?

#### HF

Je pense, effectivement que le temps est maintenant venu de construire un lycée à Mèze pour accueillir les jeunes du nord du bassin de Thau. Cette réalisation s'inscrirait dans une démarche cohérente d'aménagement du territoire adaptée au développement que connaissent Mèze et les villages voisins. J'ai déjà sollicité la Région, collectivité compétente en matière de création de Lycée. Je consacrerai toute mon énergie pour que ce dossier aboutisse.



La maternelle petite section.

### Le point de vue de l'architecte, Gilles Chicaud

Le groupe scolaire Jules Verne a été créé par l'architecte héraultais Gilles Chicaud. Il précise sa démarche.



Le confort des enfants et des enseignants ainsi que la sécurité ont été au cœur de notre projet. La L'réalisation de cet ouvrage a été possible grâce au partenariat avec la municipalité, les parents d'élèves, les enseignants, les agents d'entretien, les responsables des espaces verts de la commune qui vont maintenant utiliser ou gérer ces nouveaux locaux. Le groupe scolaire Jules Verne a été conçu à partir d'idées simples mais structurantes, prenant en compte l'environnement immédiat des bâtiments et les exigences de la municipalité.

Gilles Chicaud.

#### Les contraintes d'implantation et d'orientation

L'implantation des masses bâties du groupe scolaire s'est effectuée à partir des choix et des contraintes imposées par le maître d'ouvrage, l'architecte et par la configuration du site :

- le groupe scolaire tourne le dos aux vents dominants, pour ouvrir ses cours de récréation vers le Sud ;
- les accès aux écoles s'effectuent depuis la grande place piétonne qui se projette à l'ouest des bâtiments. La dépose des enfants depuis la voie est sécurisée, c'est à dire les parents peuvent suivre le court trajet que vont emprunter les enfants depuis la dépose jusqu'aux portes des écoles. Les deux écoles sont conçues pour optimiser une économie de surface, évitant tous les locaux pouvant faire double emploi.

#### Une organisation rationnelle de l'espace avec :

- des surfaces dédiées exclusivement aux activités maternelles (classes, salle de psychomotricité, bureau de direction, sanitaires et rangements propres, préaux...);
- des surfaces dédiées exclusivement aux activités élémentaires (classes, bureaux de direction, sanitaires, préaux...);
- des surfaces communes aux deux écoles (salle polyvalente, salle de réunion des enseignants, cuisine pédagogique, bibliothèque, locaux des agents d'entretien, vestiaires, chaufferie...).

- le restaurant scolaire, également situé hors groupe scolaire pour différentes raisons : le lieu doit être déconnecté de l'école, le temps du repas n'est pas un temps de travail ; les livraisons vers le restaurant scolaire (liaison chaude) sont réalisées hors cour d'école, par une façade accessible directement sur voie publique.



L'entrée des écoles maternelle et élémentaires.



Perspective réalisée par le cabinet d'architecte, avenue du Pin.

L'implantation des trois unités (écoles maternelle et élémentaire, Centre de Loisirs Sans Hébergement et restaurant scolaire) se base sur des objectifs précis :

- le secteur périscolaire est un lieu différent de l'école. Il n'utilise pas fait les mêmes locaux. L'enfant en temps périscolaire n'est pas dans son école. (L'accueil périscolaire est une prise en charge des enfants par la municipalité avant et après les heures de classe, ainsi que pendant la coupure du déjeuner. De nombreuses activités sportives, ludiques ou culturelles sont proposées par des animateurs diplômés et par des agents spécialisés);
- le CLSH est directement accessible par les enfants depuis les cours d'écoles, mais également depuis les espaces publics, pour permettre une accessibilité facile pour les réunions, associations, etc... sans avoir à traverser les écoles. Les surfaces extérieures sont, au contraire, communes pour des raisons de surface, de moyens, mais aussi de coût. Ainsi, les cours et le plateau sportif sont utilisés indifféremment par le CLSH et par les écoles;

#### De vastes surfaces

Une surface de 80m<sup>2</sup> est dédiée aux activités périscolaires. La salle d'activité est contique à la salle polyvalente des écoles (salle de 135 m<sup>2</sup>) afin d'assurer, en ouvrant la cloison mobile qui les sépare, un vaste espace de 215 m<sup>2</sup>, espace dédié aux grandes manifestations. L'école maternelle a sa propre salle de psychomotricité, revêtue d'un sol souple et d'un plancher chauffant.



Préhaut et cours de récréation.

### **JEUNESSE**

### Le point de vue de l'architecte suite

Les salles de classes élémentaires ont toutes leur espace informatique en réseau.

La salle polyvalente est vaste (135m²), accessible par les trois unités (Maternelle, Elémentaire et Périscolaire).

La bibliothèque de 57 m² est à l'échelle du groupe scolaire, elle a par ailleurs une position privilégiée à l'entrée des établissements.

#### L'accent sur l'isolation thermique et acoustique

De nombreuses surfaces vitrées permettent une utilisation optimale de la lumière du jour afin de réduire les consommations électriques.

Des stores extérieurs escamotables et orientables sont positionnés à l'extérieur, sur les surfaces vitrées exposées (surface non protégées par des brises soleil).

Les surfaces vitrées orientées vers le Sud bénéficient de masques solaires constitués par les débords de couverture des préaux. Cette disposition assure une ombre portée optimale pendant la saison chaude.

Le plancher chauffant de l'école maternelle permet aux enfants de bénéficier d'un chauffage homogène, proche d'eux (les enfants en maternelle sont de par leur taille et leur âge souvent en contact avec le sol de leur classe ou de l'espace de psychomotricité).

Une ventilation de confort avec un renouvellement d'air est installée dans toutes les pièces et salles de classes. L'acoustique de chaque local a été étudiée par un ingénieur acousticien, les locaux sont équipés de faux plafonds absorbants et parfois même de panneaux muraux évitant la réverbération des sons.

#### Des espaces extérieurs fonctionnels

Les surfaces de cours, séparées, sont de formes simples, en limitant les recoins où la surveillance est difficile. Des végétaux assureront le complément d'ombre déjà donnée par les préaux en dur. Les préaux ont deux usages : l'abri d'une part en cas de pluie et en cas de forte chaleur, mais également l'effet « masque solaire » sur les grandes baies vitrées assurant l'éclairage naturel des salles de classes.

Un plateau sportif, accessible directement depuis la cour des écoles ou depuis le périscolaire, sans sortir de l'établissement.

#### **Financements**

Le coût total de la réalisation du groupe scolaire Jules Verne s'élève à 4 600 000 €.

Participation de la Ville de Mèze : 80,86 %

Participation du Conseil Général de l'Hérault : 744 %

Participation du Conseil Général de l'Hérault : 7,44 % Participation de la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier : 0,70 % et un prêt

sans intérêt de 48 000 €.



La cour et le bâtiment de l'école maternelle.

### Une descendante de Jules Verne à Mèze

Le nouveau groupe scolaire a été baptisé Jules Verne pour marquer le centenaire de la disparition de celui qui fût l'un des plus célèbres auteurs de la littérature française. Bien qu'il soit né à Nantes en 1928 et qu'il ait vécu à Amiens jusqu'à la fin de ses jours en 1905, Jules Verne fait un peu partie de la famille à Mèze. Marie Sol, épouse d'André Sol, membre du Conseil



Henry Fricou et Marie Sol, arrière petite nièce de Jules verne à l'occasion de l'inauguration du groupe scolaire.

Municipal, n'est autre que l'arrière-petitefille de la sœur de l'écrivain. Mère de
trois enfants installée à Mèze depuis
1988, Marie Sol est confectionneuse de
vêtements de spectacles pour le
théâtre de Montpellier. Elle a connu
son arrière-grand-mère ainsi que son
grand-père Claude Guillon-Verne
qui fût musicien compositeur à
l'opéra de Montpellier. Toujours
sensible aux hommages rendus
à son illustre aïeul, Marie Sol
était présente, aux côtés du Maire, à
l'inauguration du groupe scolaire qui portera le
nom de son arrière-grand-oncle.

### L'extension du Collège Jean Jaurès

e 9 septembre dernier, Henry Fricou inaugurait, aux L côtés d'André Vezhinet, Président du Conseil Général de l'Hérault, l'extension du Collège Jean Jaurès. Ces aménagements ont été rendus nécessaires par l'arrivée de près de 200 élèves supplémentaires au cours des 5 dernières années, portant les effectifs de l'établissement à plus de 630 à la rentrée 2005.

#### Une extension de 1208 m<sup>2</sup>

Après la démolition des locaux préfabriqués et le redimensionnement des équipements sportifs extérieurs, un bâtiment sobre et modulaire d'un étage, mesurant 17m de large sur 48m de long, a été construit. Ces travaux ont permis de créer de nouveaux espaces : espaces de communication et de documentation ; espaces dédiés à l'enseignement des sciences; espaces pour l'enseignement de la technologie; salle d'arts plastiques ; vestiaires garçons et filles pour l'éducation physique et sportive ; atelier et serre ; sanitaires et locaux d'entretien.

#### Les aménagements vont continuer

Après cette opération, le Conseil Général de l'Hérault a mandaté Hérault Aménagement pour construire une deuxième tranche de travaux. Celle-ci consistera en la réhabilitation des anciens locaux et la réalisation d'un nouveau bâtiment de 200 m2. La création d'installations sportives est également envisagée.



Le nouveau bâtiment du collège Jean Jaurès.

### La Calandreta de Mesa

réée en 1996, l'école la « Cardonilha » compte Caujourd'hui 80 élèves de 3 à 10 ans (de la maternelle au CM2). L'originalité de cet établissement est que toutes les matières sont enseignées en occitan. Un professeur de français intervient à partir du CE1. Tous les élèves suivent précisément le programme de l'Education Nationale. D'ailleurs, l'Etat confère aux écoles occitanes, les « calendretas », le statut d'école publique sous contrat d'association.

A la calandreta, on se responsabilise très tôt. Les enfants sont acteurs de leur formation et fixent les règles à suivre. Chacun a son « métier », à savoir un rôle bien précis au sein de sa classe ou de l'établissement...

Cette école est subventionnée par la Fédération des calandretas. Elle bénéficie également du soutien financier de la Ville de Mèze, au même titre que toutes les écoles communales car elle garantit la laïcité et la qualité de l'enseignement.



André Vezhinet, Président du Conseil Général de l'Hérault et Henry Fricou, Maire de Mèze inaugurent l'extension du collège.

Architecte: Gille Chicaud Architecte associé: Patrice Bartoli

Coût de l'extension : 2,6 millions d'euros, entièrement financés par le Conseil Général

### La restauration Scolaire

Elle est assurée par la Cuisine Centrale Municipale qui sert, quotidiennement, près de 700 repas dans l'ensemble des établissements scolaires de Mèze (les écoles maternelles et élémentaires municipales, la Calendretta et le Collège). A partir du 1er janvier 2006, les tarifs des repas seront de 2,96 € pour les élèves de maternelle et le 2 enfant et de 3,11 € pour les autres élèves.



Repas de midi à la cantine

#### Les infrastructures scolaires à Mèze

#### **Ecoles maternelles**

- Ecole Germaine Coty Rue Guy Soulé Tél.: 04 67 43 91 00 10 classes - 282 élèves. - Ecole Jules Verne Avenue du Pin Tél.: 04 67 74 98 71 3 classes - 80 élèves

- Calendreta la Cardonilha 516, Route de Villeveyrac Tél.: 04 67 43 44 10 2 classes - 40 élèves.

Ecoles élémentaires - Ecole Jules Verne Avenue du Pin Tél.: 04 67 74 91 72 5 classes - 137 enfants. - Ecole George Clemenceau Rue Bories Tél.: 04 67 43 81 01 14 classes plus une CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) 384 élèves.

- Ecole Hélianthe Rue des Salins Tél.: 04 67 43 90 50 6 classes plus une CLIS 159 élèves.

- Calendreta la Cardonilha 516. Route de Villevevrac Tél : 04 67 43 44 10 2 classes - 40 élèves.

#### Collège

Collège Jean Jaurès 10 bis Avenue du Général de Gaulle Tél.: 04 67 43 81 00 630 élèves.

### LA JEUNESSE

### La Ville au service des jeunes

La qualité des services consacrés à la jeunesse mèzoise est une priorité pour l'équipe municipale. Les structures d'accueil, d'animation ou d'orientation pour les enfants, dès 10 semaines jusqu'à l'adolescence, sont très variées et particulièrement dynamiques à Mèze.

#### Pour les plus petits, quatre formules de garde sont proposées

- la halte-garderie (multi-accueil) « Jardin André Montet », accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans ;
- la crèche municipale (multi-accueil) « Lou Mézou », accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans ;
- la crèche familiale « Les petits Thau » qui accueille les enfants au domicile des assistantes maternelles agréées. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des ménages et du nombre d'enfants :
- les 36 assistantes maternelles indépendantes inscrites auprès du Relais des

Assistantes Maternelles « RAM », véritable lieu d'information d'écoute et d'échange pour les parents mais aussi pour les « nounous » agréées qui organisent des activités en groupe.

Tarifs (fixés par chaque assistante maternelle): minimum légal : 2,26 € brut / heure - maximum légal 40,15 € brut / jour. Mèze bénéficie aussi d'une Protection Maternelle Infantile et d'un Centre Médico Psychologique pour les Enfants et les

Petite leçon de nature au CLSH des Sesquiers. Adolescents. L'ensemble de ces services est soumis au contrôle de la Protection Maternelle Infantile, organisme de tutelle du Conseil Général.



#### Accueil périscolaire

Durant toute leur scolarité, de la maternelle jusqu'au CM2 et dans toutes les écoles de la Commune, les élèves peuvent bénéficier d'un accueil périscolaire le matin de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30 (sans repas) ; en fin de journée, après la classe de 16h30 à 18h30, permettant aux parents de laisser leurs enfants dans l'enceinte même de l'établissement. Ce service assure aussi des animations pour les enfants qui déjeunent dans les cantines (sports, dessins, jeux divers avec des animateurs diplômés BAFA).

Les collégiens demi-pensionnaires sont aussi sous la responsabilité d'une équipe municipale de surveillance. Tarif: 1 € par enfant et par séance.

#### Les centres de loisirs

Actuellement, tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs sans hébergement « les Sesquiers » accueille les 4/12 ans.

En janvier 2006 un nouveau CLSH « L'île mystérieuse » pour les 3/6 ans ouvrira ses portes au sein du groupe scolaire « Jules Verne ». Il sera géré par le CCAS.

Tarifs calculés en fonction des revenus des familles.

#### Pour les « ados »

Les adolescents et les jeunes adultes (16/25 ans) peuvent se rencontrer et se divertir tout au long de l'année avec :

- le Point Info Jeunes « PIJ » qui les informe et les dirige sur l'emploi, la formation, la santé, les loisirs...;
- l'Espace Jeunes qui propose, toute l'année, un programme d'activités variées, un accueil de type « foyer » et des animations durant les vacances scolaires, (12/17 ans). Tarifs : foyer gratuit – Prise en charge par la Collectivité de 40 % du coût des sorties et 100 % du coût des transports. Les jeunes sont toujours encadrés par une équipe d'animateurs

avec laquelle ils élaborent différents projets autour des thèmes de la citoyenneté, de la tolérance et de la solidarité. Ces différents services (l'accueil périscolaire, le CLSH « les Sesquiers », le PIJ et l'Espace Jeunes) dépendent du service jeunesse sous la responsabilité du Directeur Philippe La Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, reconnaissant l'effort

financier consenti par la Ville en matière de services et d'actions nouvelles pour les 12/18 ans, versera 33 000 € cette année à la collectivité, au titre de la Prestation de Service Temps Libre.

#### Pour les amateurs d'art

- la bibliothèque municipale est un pôle culturel dynamique où se rendent régulièrement les enfants avec les assistantes maternelles, la halte-garderie, la crèche et les enseignants des écoles de la commune, pour des prêts de livres et de BD, des animations, des récits de contes, de l'initiation à Internet... (inscriptions à l'année : 10 € pour les adultes ; gratuit pour les moins de 18 ans, les chômeurs, les Rmistes et les étudiants);
- l'école de musique et son choix instrumental très varié (Cf. P suivante);
- école et cinéma ; collège et cinéma : dans le cadre scolaire, des projections de classiques du cinéma pour les élèves de Mèze (gratuit pour l'enfant) :
- les spectacles de la saison culturelle : cette année, le programme fait une large place au jeune public. De plus la ville dispose d'un large éventail d'associations culturelles et sportives permettant aux jeunes de choisir leur activité en fonction de leurs goûts.

### Les bonnes notes de l'école de musique!

Pour la rentrée 2005, l'école municipale de musique a enregistré plus de 150 inscriptions. Les élèves apprennent le solfège et pratiquent, tout au long de la semaine, le piano, la guitare, les percussions, le violon, la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette ou le trombone. Nouveauté cette année, la création d'une classe d'accordéon diatonique qui emprunte les voies de la musique issue du répertoire traditionnel régional.

Les mélomanes de l'école forment aussi des groupes de musiques d'ensembles au sein d'un orchestre comptant entre 35 et 40 personnes et une classe de chant choral avec une soixantaine de jeunes. Le but est de faire participer tous les élèves, quel que soit leur niveau. André Mertens, le Directeur, attache une grande importance à la vocation sociale de l'apprentissage de la musique.

Autre nouveauté pour l'école de musique : la convention signée par la Ville de Mèze, le Conseil Général de l'Hérault et l'Association Départementale de Danse et Musique de l'Hérault, qui développe l'enseignement musical en milieu scolaire à l'échelle de la CCNBT. La coordinatrice de ces actions est Marianne Joliet, intervenante, depuis plusieurs années, dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Elle sera désormais aidée par Martine Devillers, qui donnera des cours de musique dans les écoles de Loupian, Poussan et

Villeveyrac. Mèze devient ainsi « ville ressource » pour l'enseignement de la musique sur le territoire de la CCNBT. Pour les enfants qui souhaiteraient s'inscrire, il reste quelques places dans les cours de flûte traversière et de trompette. Tarifs de base à l'année : enfants de moins de 18 ans : 160 € - étudiants : 180 € - adultes : 280 €.

Contact : André Mertens, Centre administratif – Place Baptiste Milhau - Tél. : 04 67 43 80 75



Deux futurs virtuoses.

### Une Mission Locale d'Insertion pour les 16/25 ans

en matière d'insertion professionnelle, la Ville de Mèze dépendait jusqu'à présent de la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation - pour les 16/25 ans) de Sète.

Désormais elle est intégrée dans le schéma territorial de la future Mission Locale d'Insertion (M.L.I) du Bassin de Thau. Cette structure de type associatif sera utilisée par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau et par les communes de la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau qui souhaitent y adhérer.

Les statuts de la future M.L.I, en ce qui concerne la Ville de Mèze, ont été approuvés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 21 septembre dernier. Une fois que l'ensemble des collectivités appelées à s'associer aura délibéré, une assemblée générale constitutive officialisera sa création.

La M.L.I proposera trois types de services :

- accueillir, informer et aider les jeunes à bâtir un projet professionnel :
- donner aux jeunes les moyens de résoudre l'ensemble des problèmes d'insertion sociale qui se posent à eux (emploi, logement, santé, culture, loisirs...);
- impulser, animer et coordonner des actions sur les formations en alternance en cohérence avec les aspirations des jeunes et la réalité économique du Bassin de Thau.

Avec la M.L.I, les jeunes mèzois de 16/25 ans, sortis du système scolaire et sans qualification, pourront bénéficier d'un soutien global, adapté à leur situation personnelle. Le coût de l'adhésion pour les communes est d'environ 2 € par habitant et par an, soit près de 20 000 € par an pour la Ville de Mèze.

Pour plus de renseignements

### Les élus municipaux en charge de la ieunesse :

**Arlette Caumel**, adjoint délégué à la petite enfance et l'action sociale (crèches, halte–garderie, CLSH 3/6 ans).

Louis Jeanjean, adjoint délégué aux affaires scolaires et à la culture (Accueil périscolaire, bibliothèque, école de musique, cinéma...).

**Bernard Fargier**, adjoint délégué à l'enfance, la jeunesse et aux sports (CLSH 4/12ans, PIJ, Espace Jeunes).

Coordinatrice petite enfance: Sabine Touren - Rés. Les Courriers du printemps - Tél.: 04 67 43 60 67.

### Crèche (multi-accueil) « Lou Mézou » : Marie-Laure

« Lou Mezou » : Marie-LaureCornette - Av. Général Leclerc.Tél. : 04 67 43 51 13.

Crèche familiale « Les petits thau » : Marie-Laure Cornette - Rés. Les courriers du printemps. Tél. : 04 67 43 51 13.

Halte garderie « Jardin André Montet » : Frédérique Parramon. Rue Privat - Tél. : 04 67 18 23 98.

RAM (Relais des Assistantes Maternelles): Christine Morenta - Bvd. Du port - Tél.: 04 67 18 86 26.

Bd. Paul Valery.
Tél.: 04 67 18 96 19.
Composé des services suivants:
Accueil Périscolaire: Myriam
Toucoulet - Tél.: 06 87 96 49 93.
Centre de Loisirs Sans Hébergement 4/12 ans « Les Sesquiers »:
Sylvie Bouis - Route des Sesquiers »:
Sylvie Bouis - Route des Sesquiers Tél.: 04 67 43 93 55.
Espace Jeunes (11/17 ans):
Fouad Derdi - Bd. Paul Valery.
Tél.: 04 67 18 96 01.
P I J (Point Info Jeunes): Christophe Archimbeau - Bd. Paul Valery - Tél.: 04 67 18 96 19.

Service Jeunesse : Philippe Poujol - Service scolaire de la Mairie : Bd. Paul Valery. Christelle Pibre, Jean-Luc Manzi. Tél. : 04 67 18 96 19. Tél. : 04 67 18 30 57.

Cuisine centrale / restaurants scolaires : Pierre Fricou - Complexe le Taurus : rue de la méditerranée.
Tél.: 04 67 18 34 34

Antenne Médico-sociale : Isabelle Jocelin, Assistantes sociales, PMI, Conseillers en Economie Sociale et Familiale... - Accueil du public sans

**Service culture** : Geneviève Rière Tél. : 04 67 18 30 58.

**Bibliothèque municipale** : Brigitte Toye - Place de l'hospice. Tél. : 04 67 43 71 84.

Le Cinéma municipal Le Taurus : David Lanot - rue de la méditerranée - Tél. : 04 67 43 81 70.

Ecole de musique : André Mertens - Centre administratif, Place Baptiste Milhau - Tél. : 04 67 43 80 75.

Antenne Médico-sociale : Isabelle Jocelin, Assistantes sociales, PMI, Conseillers en Economie Sociale et Familiale... - Accueil du public sans rendez-vous les lundis de 9h à 11h (sauf le 5ème lundi de chaque mois) - Res. Les courriers du printemps - Tél. : 04 67 18 31 40.

Centre Médico-Psychologique pour l'Enfant et l'Adolescent : Dr. Sabas. 2, Rue Guy Soulé. Tél. : 04 67 18 97 30.



#### Commune de Mèze AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE **REVISION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN** d'OCCUPATION des SOLS DE MEZE (campings à la ferme et gîtes ruraux) 1er AVIS

Par arrêté n° 151 en date du 19 septembre 2005, Monsieur le Maire de la commune de Mèze a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de Mèze relatif à la mise en œuvre de campings à la ferme et gîtes

Mme Patricia LHERMET, domiciliée 2, rue J. Grévy, 34000 MONTPELLIER, architecte urbaniste, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête se-ront déposés à la mairie de Mèze, du lundi 10 octobre 2005 au jeudi 10 novembre 2005 inclus, aux jours et heures suivants:

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et

consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Mèze.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Mèze :

- mardi 11 octobre 2005 de 9h30 à 12h30
- mardi 25 octobre 2005 de 13h30 à 16h30 jeudi 10 novembre 2005 de 13h30 à 16h30

À partir de la date de remise de son rapport à M. le Maire de Mèze, soit au plus tard le 11 décembre 2005, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mèze.

#### Commue de Mèze AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE REVISION SIMPLIFIEE N°2 DU PLAN d'OCCUPATION des SOLS DE MEZE (aire d'accueil des gens du voyage) 1er AVIS Par arrêté n° 190 en date du 27 septembre 2005,

Monsieur le Maire de la commune de Mèze a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de Mèze relatif à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du

M. Daniel CHAMBAUD, domicilié 138 rue de la Macreuse, 34130 MAUGUIO, ingénieur des Arts et Métiers retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Mont-

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Mèze, du lundi 17 octobre 2005 au jeudi 17 novembre 2005 inclus, aux jours et heures suivants :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Mèze : - Lundi 17 octobre 2005 de 14h00 à 17h00

enquêteur, à la mairie de Mèze.

- Vendredi 4 novembre 2005 de 14h00 à 17h00 jeudi 17 novembre 2005 de 9h00 à 12h00
- À partir de la date de remise de son rapport à M. le Maire de Mèze, soit au plus tard le 18 décembre 2005, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mèze.

Commune de Mèze

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°4 DU PLAN d'OCCUPATION des SOLS DE MEZE (Réduction de la hauteur permise dans les secteurs UCc, UCa et 2NAb; suppression de la superficie minimale exigée en zone 2NA dans les secteurs ouverts à l'urbanisation ; modification des exigences en matière de places de stationnement dans les zones UA, UB, UC et 2NA; classement en espace boisé classé de la parcelle cadastrée CW N°336; précision relative aux espaces publics

plantés dans les opérations nouvelles en zone 2NA,3NA et en secteur UCc; modification du règlement de la zone 4NAa (zone d'activités) 1 er AVIS

Par arrêté n°150 en date du 19 septembre 2005, Monsieur le Maire de la commune de Mèze a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols de Mèze. Mme Patricia LHERMET, domiciliée 2, rue J. Grévy, 34000 MONTPELLIER, architecte urbaniste, a été dési-gnée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Montpellier. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête

seront déposés à la mairie de Mèze, du lundi 10 octobre 2005 au mercredi 9 novembre 2005 inclus, aux jours et heures suivants

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à la mairie de Mèze.
- Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Mèze :
- mardi 11 octobre 2005 de 13h30 à 16h30
- mardi 25 octobre 2005 de 9h30 à 12h30
- mercredi 9 novembre 2005 de 13h30 à 16h30

A partir de la date de remise de son rapport à M. le Maire de Mèze, soit au plus tard le 11 décembre 2005, il pourra être pris connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en mairie de Mèze.



#### Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (Loi de démocratie de proximité du 27/02/2002).

#### Louis Jeanjean, Adjoint au Maire, élu du PCF

La fin de l'année 2005 marque deux anniversaires importants pour notre pays

9 décembre 1905 : la loi de séparation entre les Eglises et l'Etat est votée. Elle stipule que la République assure la liberté de conscience, qu'elle garantit le libre exercice des cultes, que la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Cette loi a permis d'établir la liberté de conscience et le développement de l'école laïque qui a assuré et doit continuer à le faire, l'égalité des chances pour tous les enfants, quelles que soient leur origine sociale.

#### 4 octobre 1945 : création de la Sécurité Sociale

« Le système le plus juste le plus humain, basé sur une véritable solidarité nationale et garantissant à tous une véritable protection sociale pour en terminer avec l'indignité des vies dans l'angoisse de l'accident, de la maladie, ou des souffrances de l'enfance. » selon Ambroise Croizat, alors Ministre PCF du travail.

Les racines de cette invention sociale sont à rechercher dans le programme du Conseil National de la Résistance. Cette avancée sociale et humaine que de nombreux Etats nous envient a en effet été créée dans une France détruite et ruinée par la deuxième guerre mondiale grâce à l'idéal et à la volonté manifestés par des hommes de la Résistance.

Aujourd'hui, le gouvernement veut supprimer tout idéal de l'action politique et, au nom d'un pragmatisme économique et social cautionne les licenciements abusifs, rend les statuts des salariés et les contrats de travail de plus en plus précaires et justifie les atteintes à la Sécurité Sociale.

Ces valeurs si durement acquises sont, plus que jamais, menacées par un gouvernement qui se soumet avec complaisance aux lois du profit. Je veux lancer un appel aux élus de toutes tendances et de tous mandats confondus pour rappeler que, fusse au nom d'un quelconque pragmatisme ou soi-disant réalisme économique, nous n'avons pas le droit d'oublier que la devise de notre pays est Liberté, Égalité, Fraternité.



### Démocratie Mèzois

#### Groupe Municipal d'opposition

L'actualité est riche de rebondissements, notre Maire et son 1er adjoint cherchent à tout prix à nous faire rentrer dans l'agglomération de Montpellier, malgré l'avis défavorable rendu par le préfet. Mais qu'ont-ils à y gagner personnellement nos élus mézois ? Au

point de vouloir faire disparaître l'identité culturelle du Bassin de Thau, aux risques de voir encore nos impôts locaux augmenter, d'avoir sur les bras le recyclage des déchets de l'agglo., et de voir fleurir les complexes touristiques en bord d'Etang. La logique voudrait plutôt que l'on réunisse les deux Communautés de Communes de l'Etang afin d'élaborer ensemble des projets cohérents.



Les dossiers à l'abandon : le développement économique, le contournement de Mèze, l'implantation d'un lycée, l'éclairage public ( Clocher, route de Pézenas, chemin des Costes, etc...) les déjections canines, la propreté, le bruit des Scooters, l'aire des gens du voyage, les camping-cars tout le long de l'étang, les odeurs du Lagunage et de l'incinérateur. La qualité d'eau de l'Etang : - car malgré leurs promesses lors des Régionales, l'étang est déclassé ! L'eau de baignade est devenue de qualité moyenne, et à chaque gros orage, on ferme l'Etang à cause des fortes contaminations fécales.



Pour tous ces dossiers, le Maire et son 1 er adjoint ne voient plus, ne sentent plus, n'entendent plus, et n'écoutent plus les Mézois. Tels des lucioles, ils sont aveuglés par les lumières que leur promet G.FRECHE. Espérons qu'ils retrouvent rapidement la raison.

Fait le 30 septembre 2005. C. Marques

G.LECLERE.

Citoyens Par Gilles PHOCAS. « La fusion avec le Montpellier de Septime + 85 % (voir votre impôt foncier). Contre le préfet, sans les habitants, le Maire semble céder aux sirènes qui prédisent : «que des avantages ». Citoyens demande : « Pour qui ? ». Voir: www.citoyens-meze.com. ». A votre disposition au 06-09-58-90-95.



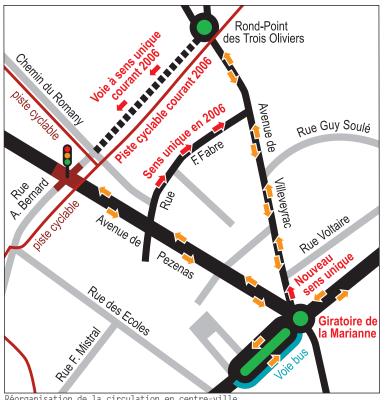


urbains

### Un giratoire au carrefour de la Marianne

C'est parti! Les travaux d'aménagement d'un giratoire sur le carrefour de la Marianne sont lancés. Cette réalisation tant attendue à Mèze devrait permettre de fluidifier le trafic automobile sur la traversée de la ville.

**P**oint noir des bouchons aux entrées de Mèze, le carrefour de la Marianne et ses interminables feux tricolores est en cours de modification. Un rond-point est réalisé. Les feux réglant jusqu'alors la circulation seront supprimés. Pour la sécurité des piétons, des feux actionnés manuellement, permettront de traverser les voies à un rythme maximum de toutes les quatre minutes. L'aménagement de ce giratoire n'est que la partie la plus visible d'un ensemble de modifications de la circulation. Le stationnement des bus sera organisé sur la place Baptiste Milhau. L'Avenue de Villeveyrac sera à sens unique de l'Avenue de Montpellier jusqu'à la Rue Voltaire. Un carrefour à feux sera aménagé à l'intersection de la Rue Adrien Bernard (Ancienne voie ferrée) et l'Avenue de Pézenas. Parallèlement, la Direction Départementale de l'Equipement réalisera le nouvel enrobé de la chaussée sur la RN 113, entre le carrefour d'entrée de ville côté Montpellier et la Rue Adrien Bernard après la gendarmerie. Les chantiers ont débuté en septembre et se poursuivront jusqu'à la fin du mois de décembre. Montant global des travaux : 270 000 € pour le carrefour de la Marianne et 211 000 € pour le carrefour de la Rue Adrien Bernard. En 2006, une nouvelle voie de circulation à sens unique sera réalisée le long du tracé de l'ancienne voie ferrée, entre le carrefour des Trois Oliviers (route de Villeveyrac) et la RN 113, permettant la jonction avec la Rue Adrien Bernard. Une piste cyclable sera aménagée sur ce tronçon. La Rue Ferdinand Fabre sera alors placée à sens unique en direction de l'Avenue de Villeveyrac.



Réorganisation de la circulation en centre-ville

### Zone bleue : test réussi!



Pour Mme Robert, l'assurance de trouver une place en centre-ville.

uatre mois après sa mise en service, la zone bleue fait déjà partie des habitudes des mézois. Pour mémoire, le temps de stationnement (toujours gratuit) sur les emplacements situés dans la zone bleue est limité à 1h30, du lundi

au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Du côté des commercants, l'expérience est jugée « très positive ». Marie-Rose Alengrin, propriétaire de la boulangerie La Huche à Pain sur l'esplanade, ne voit que des avantages à cet aménagement : « Maintenant, tout est beaucoup plus fluide. Les personnes qui font leurs courses en centre-ville trouvent toujours une place pour stationner. La zone bleue nous a même apporté une clientèle supplémentaire de personnes qui, jusqu'alors, évitaient le centre faute de pouvoir se garer à proximité immédiate des commerces ».

#### L'actualié des travaux

La Ville de Mèze poursuit une vaste campagne de rénovation des voiries et des réseaux d'eau. La place des Courriers du Printemps a été goudronnée. Les conduites d'eaux usées sont remplacées sur l'Avenue de Pézenas, la Place Baptiste Milhau, la Rue du Barreau, la Rue Sadi Carnot et la Rue Garibaldi. Les conduites d'eau potable sont changées dans ces mêmes voiries plus l'Impasse Cressac. Ces travaux sont réalisés par la Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau. Enfin, le service des Espaces Verts de la Ville reprennent la plantation d'arbres de hautes tiges sur l'aire de loisirs du Parc du Sesquier.

C'est le cas de Madame Robert, une mézoise habitant rue du Chevalet, visiblement très satisfaite de pouvoir faire ses emplettes en ville. « La saturation systématique du stationnement me décourageait. Je ne faisais pas mes courses en ville. La zone bleue a réellement changé mes habitudes. Aujourd'hui, le centre-ville est beaucoup plus accessible, notamment pour tous ceux qui, comme moi, habitent à l'écart. C'est une excellente initiative. »

Pour tous ceux qui ne le savent pas encore, les disques bleus sont en vente au prix de 1 € à la Mairie et au poste de Police Municipale. Par ailleurs, les automobilistes disposent de 900 places de stationnement réparties dans 9 parkings gratuits situés à proximité immédiate du coeur de ville.



## Interventions sur la voie publique : la ville agit sur demande

Les internautes peuvent désormais formuler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 leurs demandes d'interventions auprès des services techniques municipaux via le site Internet de la Ville.

Il peut s'agir de travaux sur la chaussée, de remplacements de panneaux de circulation, de plantations ou d'élagage dans les espaces verts... dans une rue ou un quartier.

Sur le site www.ville-meze.fr il suffit de d'aller à la rubrique « Téléprocédures » puis de cliquer sur « Demande d'intervention sur la voie publique ».

Après avoir fourni les quelques renseignements demandés, tels l'objet de la demande, la localisation du problème et les coordonnées, une réponse est renvoyée sous 3 jours ouvrés.

Il est également possible de faire part de ses idées, critiques et remarques directement à l'adresse mail webmaster@ville-meze.fr. Les requêtes seront transmises aux services municipaux compétents dans les mêmes délais. Les services techniques de la Ville reçoivent le public directement en Mairie. Les demandes peuvent aussi être effectuées par téléphone. Le site de la Ville de Meze: www.ville-meze.fr E-mail: webmaster@ville-meze.fr Services Techniques de la Mairie: Tél.: 04 67 18 30 47.



### Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes domiciliées à Mèze qui ne sont pas inscrites sur les listes élec-

torales de la Commune peuvent se présenter en Mairie, au service des élections, jusqu'au 31 décembre 2005 (période de révision des listes électorales) munies d'un justificatif de domicile, de leur carte d'identité et, si possible, de leur ancienne carte d'électeur.

Les électeurs ayant changé d'adresse sur la Commune sont priés de se présenter en Mairie au service des élections, munis d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2005 pour la mise à jour des listes électorales.

### Une permanence de la CCI à Mèze

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Sète-Frontignan-Mèze ouvre une permanence mensuelle à Mèze. Elle s'adresse aux entrepreneurs, aux commerçants et prestataires de services qui souhaitent être conseillés, orientés dans leurs démarches, accompagnés dans leurs projets de création ou de développement. Ce service bénéficiera également aux entrepreneurs et commerçants de Bouzigues, Loupian, et Villeveyrac.

La CCI de Sète-Frontignan-Mèze regroupe 3489 entreprises, sur 14 communes. L'enjeu que revêt cette circonscription en matière de développement économique est donc de taille.

La permanence ouvrira tous les premiers vendredis du mois, de 9h à 12h, au foyer municipal, sur rendez-vous, à compter du mois de novembre. Elle sera tenue par Ingrid Trébuquet, conseillère à la CCI.

Contact : Ingrid Trébuquet, 04.67.46.28.04

 $\hbox{E-mail: ingrid.trebuquet@sete.cci.fr}$ 

#### Repas des ainés

Depuis 1977, la Mairie de Mèze organise un repas de fin d'année pour les aînés de la ville. A cette époque, Pierre Minaro, alors adjoint aux affaires sociales de la Ville, propose d'offrir un colis de Noël à toutes les personnes ne pouvant se déplacer pour participer au repas. Aujourd'hui encore, chaque mézois âgé de 65 ans et plus peut choisir entre le repas des anciens ou le colis (1 colis par foyer ou par famille). Arlette Caumel, actuelle adjointe aux affaires sociales de la Ville (CCAS) et Vice-Présidente du Centre Communal d'Actions Sociales, conseille toutefois à toutes les personnes qui peuvent se déplacer d'opter pour le repas convivial, et de laisser le colis de la solidarité à celles qui sont dans l'incapacité de s'y rendre. Inscriptions pour les colis au CCAS: Du 21 novembre au 9 décembre 2005. Distribution les 22 et 23 décembre 2005. Inscriptions au repas au CCAS: Du 12 au 30 décembre 2005. Repas le prévu le 4 janvier 2006 à 12h à la salle Bernard Jeu (une participation sera demandée aux conjoints de moins de 65 ans). Conditions d'inscription : avoir 65 révolus au 31 décembre 2005, se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Contact: CCAS - 04 67 43 60 67.



#### **Environnement**

#### Suppression des sacs de caisses

Le constat est édifiant ! En France, plus de 15 milliards de sacs de caisses jetables sont distribués chaque année par les grandes surfaces. Sur le seul pourtour



du Bassin de Thau, le chiffre s'élève à 13 millions, soit quelques 500 tonnes par an.

L'abandon de ces sacs, après usage, provoque des dégradations importantes et durables pour l'environnement (pollutions visuelles, détérioration des écosystèmes aquatiques). Il constitue

également un handicap pour la mise en œuvre de filières de compostage. Pour mettre un terme à ce fléau, un large partenariat entre collectivités et acteurs concernés est en train de se mettre en place à l'échelle du Bassin de Thau. La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, la Ville de Mèze, la CCI de Sète-Frontignan-Mèze, les grandes enseignes du Bassin de Thau, avec l'ADEME et Eco-Emballages, ont décidé de passer conjointement à l'action. Chaque partenaire a décidé de s'investir dans cette démarche en adhérent à la « Charte pour la suppression des sacs de caisses jetables sur le Bassin de Thau ».

A travers cette charte, les enseignes commerciales s'engagent à supprimer la distribution des sacs jetables, à proposer des solutions de substitution et à sensibiliser leur clientèle. La CABT et la Ville de Mèze mettront en œuvre une vaste campagne de communication et d'animation afin de promouvoir cette initiative. Lancement des opérations en décembre 2005.

### Recyclage des cartouches d'encre d'imprimantes, un geste écologique et solidaire

EBP Ltd, entreprise européenne spécialisée dans le recyclage des cartouches d'encre, collecte et recycle les cartouches d'imprimantes vides au profit de Han-



dicap International. Par le biais de la collecte, EBP Ltd s'engage à soutenir Handicap International et plus précisément ses programmes d'aide aux personnes en situation de handicap. La Ville de Mèze soutient cette action et offre la possibilité aux habitants

de participer. La démarche est facile et gratuite. Il suffit de se rendre en Mairie, de consulter la liste des cartouches recyclées. Des enveloppes pré timbrées sont à disposition, ainsi que des étiquettes UPS pour les plus gros modèles. Les cartouches doivent ensuite être déposées dans le conteneur prévu à cet effet.

#### Eaux de baignade - Une saison sans taches

Pas la moindre interdiction de baignade sur les plages de Mèze durant toute la saison estivale. C'est le bilan plus que satisfaisant qui peut être effectué au terme de la campagne d'analyses des eaux de baignades menée quotidiennement cet été par la Police de l'eau de la Ville, en complément de celles des services de la DDASS.

Les résultats des prélèvements accomplis du 15 juin au 31 août ont tous été parfaitement conformes aux critères de qualités requis.

Pour mémoire, Mèze est une des rares Communes qui procèdent à un autocontrôle quotidien des eaux de baignades au cours de l'été, pour une plus grande sécurité et une meilleure information des baigneurs.



### Sports

Le Club, situé au Taurus, propose un large éventail de possibilités de pratique de la voile, allant des journées de découverte à la compétition en passant par tous les degrés d'initiation et de perfectionnement.

Les adeptes peuvent profiter d'une flotte variée avec quelques 18 catamarans dont 6 Hobbie Cat 15 neufs, des dériveurs (6 Trident et 8 Laser), 32 Optimist, 30 planches à voile, mais aussi 2 voiliers habitables sportifs (des Jod 24) et un habitable collectif, le Fleur de Thau, un joli

ketch pouvant accueillir 20 personnes, fabriqué à Mèze. Pour gérer cette invincible armada, il faut évidemment un équipage de solides gaillards. Ils sont 6 permanents, les moniteurs brevetés, le responsable technique et la secrétaire, tenant bon le cap sur la qualité de l'encadrement mais

# **Jacht Club de Mèze Toutes voiles dehors**

39 ans après sa création, le Yacht Club de Mèze, école de voile associative agréée par la Fédération Française de Voile a toujours le vent en poupe.



L'équipe du Yacht club de Mèze, c'est avant tout une équipe de choc.

n'hésitant pas à affronter les pires tempêtes de bonne humeur et de convivialité. L'équipe est skippée par Marie-Claire Durand, arrivée à Mèze au début de l'été et qui hésite entre le titre de « Directrice » ou « Chef de base » pour se présenter. Mais pour faire tourner le club, cette jeune femme, monitrice diplômée d'Etat, qui compte 10 années d'activités à l'UCPA pour la Région Aquitaine, n'hésite pas! Pour faire découvrir les sensations de la voile aux jeunes mézois, le Yacht

Club de Mèze a organisé, le 23 septembre dernier, une séance d'initiation sur Optimist pour quelques 140 collégiens.

inscriptions

L'activité voile est ouverte à tout public à partir de 8 ans Yacht Club de Mèze - 52, rue de la Méditerranée - BP 55 - 34140 Mèze Tél : 04 67 43 59 51 - Fax : 04 67 43 73 67 Mail : contact@ycmeze.com - Web : www.ycmeze.com

### Match racing Victoire mézoise à la Portobello Cup

La Portobello Cup - épreuve nationale Italienne de Match Racing des moins de 19 ans - qui s'est déroulée à Sestri Levante, près de Gêne, les 17 et 18 septembre 2005, a été remportée par un équipage de cinq compétiteurs dont quatre sont inscrits au Yacht Club de Mèze (YCM).

Pour les non initiés, le match racing est une course de voiliers très technique basée sur des séries de duels, dont l'épreuve phare est la fameuse America's Cup.

La compétition s'est d'ailleurs effectuée à bord de Portobello 28, des voiliers conçus selon le modèle du vainqueur de la dernière édition de l'America's Cup, le défi Suisse Alinghi.

Cette excellente performance est à mettre à l'actif d'un équipage de trois filles et deux garçons réunis pour la première fois à cette occasion. A la barre, Delphine Casas (YCM), jeune skipper de 17 ans au palmarès déjà bien étoffé en match racing. A la manœuvre, Maé Guéret (YCM), Emilie Mayeux (Six-Fours - Le Brusc), Ken Fuhrman (YCM) et Julien Codol (YCM).

Le Yacht Club de Mèze a décidé de cultiver ce talent en proposant aux jeunes passionnés de voiles, un entraînement spécifique au match racin



De gauche à droite, Ken Fuhrman, Julien Codol, Maé Guéret, Emilie Mayeux et Délphine Casas.

### Le Stade Mézois en PH A

L'équipe première séniors du Stade Mézois évoluera, cette année, en Promotion d'Honneur A.

cette montée dans la division la plus haute du niveau départemental a conclu de façon magistrale une très belle saison 2004 – 2005 et vient récompenser les efforts et l'assiduité à l'entraînement de toute l'équipe.

Le Club de football, créé en 1949, compte aujourd'hui plus de 300 licenciés répartis en 18 équipes de tous âges.

Le président Ghislain Guirao, les dirigeants et les supporters ont toutes les raisons d'être satisfaits. Outre sa montée en division supérieure, l'équipe a aussi remporté le « Challenge du fairplay ». Un prix important pour les animateurs toujours soucieux d'apporter aux jeunes, des valeurs fondamentales de respect des autres.

Cette année, les joueurs de cette formation seront confrontés à Frontignan 2, Ganges, Lunel 2, Jacou, Lattes 2, Lunel-Viel, Marseillan, Montpellier Richter, Paulhan, St Bres, Valergues et Vendarques.

Vendargues.
L'objectif du Club est
maintenant de retrouver la
Division Régionale le plus
rapidement possible comme
de 1988 à 1997.
Enfin, les Poussins se sont
aussi distingués la saison

dernière en accédant à la

série Honneur.



L'équipe première séniors du Stade Mézois.



### Culture

### Saison culturelle Demandez le programme!

a saison culturelle proposée par la Ville de Mèze est lancée. Une programmation éclectique, avec des coups de cœur particuliers en direction des jeunes publics et du cirque. Retrouvez le programme complet avec votre bulletin municipal et sur internet :

www.ville-meze.fr/1pdf/culture 05 06.pdf



Les prochaines dates à retenir : « Le Petit Prince » - Théâtre Jeune Public - samedi 19 novembre19h - Foyer Municipal ; « Suivez l'Accent... » - Concert - vendredi 9 décembre - 21h00 -Foyer Municipal ; « L'Homme qui plantait des rêves » - Théâtre Jeune Public - Mercredi 14 Décembre - 18h00 - Maison du temps libre ; « Mon Coté Punk » - Concert - Samedi 17 décembre - 20h30 - Mas de Garric (RN 113) ; « C'est encore loin la Mairie? » - Café Théâtre - vendredi 27 janvier - 20h30 -Foyer Municipal.

Contact

Service Culture de la Ville de Mèze, tél.: 04 67 18 30 58

Moussu T e lei Jovents

A l'initiative du l'équipe du Festival de Thau, le groupe Moussu T e lei Jovents donnera un concert exceptionnel à Mèze, le Vendredi 11 Novembre 2005, à 21 h, au Foyer Municipal.

Moussu T, alias Tatou est au cœur de la dynamique musicale marseillaise inspirée par Massilia Sound System, dont il est le fondateur. Le ton est donné. Pour Moussu T e lei Jovents, Tatou s'est entouré de deux complices : Blu, un talentueux quitariste de La Ciotat et le percussionniste brésilien Jamilson Da Silva. Ce trio produit une musique métissée où les accents de la Provence flirtent sans inhibition avec les tambours du Nordeste brésilien. Rien de plus efficace pour prôner les vertus du mélange et de l'ouverture entre les peuples.



Le groupe Moussu T e lei Jovents.

Contact

Festival de Thau - Association Jazzameze - 4 bd du port - 34140 Mèze tel/fax: 04 67 18 70 83 festival.de.thau@wanadoo.fr www.festivaldethau.com

### Images d'Epinal

clles ont été, au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> Siècles, le cadeau de Noël des enfants sages. Les Cépiciers, les colporteurs, les vendaient pour quatre sous. Soldats, théâtres complets avec leurs décors, devinettes, énigmes, fables moralisantes, sciences familières, scènes de la vie ordinaire de leur époque... les fameuses images d'Epinal ont été créées en 1800 par l'imprimeur Jean-Charles Pellerin. L'Historien d'Art, Jean-Pierre Rose, leur consacrera une exposition du, 7 au 30 décembre, au Château de Girard. Il donnera également une conférence sur « l'imagerie populaire en France » le mercredi 7 décembre, à 18h00 au Château de Girard.

cipal – Bal Halloween - organisé par le Comité des fêtes- pour les 4/12 ans- Gratuit.

Vendredi 11 novembre - Commémoration de l'armistice de 1918 - Messe morts.

Mercredi 23 novembre - 15h à la bibliothèque municipale - « Drôle de Noël » - Conte de Noël et du froid par la Cie « Les nuits célestes » - Offert à la bibliothèque par la Direction Départementale du Livre et de la Lecture – Ouvert à tous.

néma Municipal le Taurus - Conférences sur l'art décoratif en Europe au XVI<sup>e</sup> Siècle par Jean-Pierre Rose, Historien d'Art. (entrée libre).

Les 2, 3 et 4 décembre - toute la jourà 10h et défilé à 11h - départ de la née - En ville - Téléthon 2005 - Galas, Mairie jusqu'au monument aux randonnées, régate, loto, théâtre, chants etc... Un programme détaillé sera publié par le Comité Local du Téléthon et la Ville de Mèze

> Du 7 décembre au 30 décembre -Exposition « Images d'Epinal » par Jean-Pierre Rose (Professeur d'Histoire de l'Art) - Château de Girard du tombola finale avec des voyages à la lundi au vendredi de 16h à 18h et le clé.

Lundi 31 octobre - 15h - Foyer muni- Mercredi 23 novembre - 18h30 - Ci- jeudi, samedi et dimanche matin de Du 22 au 24 décembre - « Père noël Mercredi 11 janvier 2006 - 18h30 -9h à 12h – Entrée libre.

> Dimanche 11 décembre - de 9h à l'UCAM 18h - Foyer municipal - Noël Gourmand - Foire des saveurs régionales - Dimanche 18 décembre - 16h de-Entrée gratuite.

Mercredi 14 décembre - 15h à la bibliothèque municipale « Conte de noël » - Ouvert à tous - Gratuit

Du 15 au 22 décembre - Animations gratuites en ville organisées par l'UCAM – Bons d'achats à gagner chez les commerçants participants et

en calèche» - promenade pour les enfants – maquillages ... - Organisé par

vant la Chapelle des Pénitents - Pas- Tous les dimanches en décembre, Défilé d'une manade, d'un groupe nicipal – Loto. folklorique et de la troupe depuis le Château de Girard jusqu'aux Pénitents - Gratuit - Ouvert à tous.

Mercredi 4 janvier - 12h - Salle Bernard Jeu - Repas de noël des anciens - Inscriptions du 12 au 30 décembre 2005 au CCAS.

Agenda

Cinéma Municicpal le Taurus - Conférences sur l'art décoratif en Europe au XVII<sup>e</sup> Siècle par Jean-Pierre Rose, Historien d'Art. (entrée libre).

torale provençale et sa crèche vivante janvier et février - 17h15 - Foyer mu-



### Une image, Une histoire

Alain Cambon, auteur de l'ouvrage « Mèze en image » et collectionneur invétéré de photos anciennes, propose une rubrique consacrée à la mémoire de Mèze. Une image et un commentaire rappelleront, chaque trimestre, un événement, un épisode de la vie quotidienne, un personnage... qui ont façonné le passé de Mèze.

Nous sommes en 1905, il y a tout juste cent ans. La France se radicalise. Mèze vit un moment important de son histoire.

Il est de coutume de ne retenir de cette période que les clichés de la « Belle Epoque », d'une France sous le charme de la Tour Eiffel et des grandes expositions. Pourtant, une grande partie du peuple combat pour survivre. La lutte des classes bat son

HEZE - E-para ( para la la concentra de l'église Saint-Hilaire en 1905.

plein. Sous la pression de la S.F.I.O. (Section Française de l'Internationale Ouvrière) et de la CGT (Confédération Générale du Travail), le Bloc des gauches remporte les élections législatives de 1902.

L'anticléricalisme militant d'Emile Combes, Président du Conseil, devait conduire à l'adoption, par la Chambre des Députés, de la loi du 9 décembre 1905 instaurant la

séparation des Églises et de l'État. Elle mit fin au Concordat de 1801, proclama la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes, créant ainsi, de manière durable, le principe de la laïcité de l'État en France. Plus aucun culte ne serait subventionné. Propriété de l'État, les biens de l'Église seraient désormais gérés par des associations culturelles laïques. A partir de ce jour, pour subvenir à ses besoins, l'Eglise créé le denier du culte. Sur la photo, véritable document historique, une foule dense de mézois assiste, sous la surveillance des forces de l'ordre à cheval, au « crochetage » de l'église paroissiale de Mèze, dont le Père Leris Marius Auguste est le curé depuis le 6 septembre 1898. Le Maire est alors Baptiste Guitard.

Après avoir enfoncé la porte à l'aide d'un pic de mineur, les Officiers Ministériels pénètrent dans l'église Saint-Hilaire pour effectuer l'inventaire des ornements, instruments, matières précieuses...etc.

Alain Cambon

# Mémoire en images, « Mèze » tome II Le tome II de l'histoire de Mèze en images va bientôt paraître.

pepuis plusieurs, mois Alain Cambon, l'auteur, replonge dans ses archives, dépoussière ses plus beaux documents, interroge et sollicite de nombreux mézois pour réaliser son deuxième ouvrage. On sait d'ores et déjà qu'il est illustré de 240 photos immortalisant les personnages, les lieux et les évènements du siècle dernier parmi lesquels les communions, l'instruction religieuse, le Conseil de Révision, l'école libre avec l'institutrice M<sup>elle</sup> Chamayou, l'usine à sardines...sans oublier les festivités et les sports. Sa sortie en librairie est prévue fin 2005, début 2006. Pour l'heure Alain Cambon est toujours en quête de documents anciens

concernant la vie locale pour le troisième tome à coup sûr ! Contact au 06 12 55 03 25 ou 04 67 43 92 75.



Des communiants qui se reconnaîtront peut-être...

### Plume mézoise



Claude Bessone, née à Mèze en 1961, aujourd'hui spécialiste du cinéma allemand et maître de conférences à l'Université Paris XII, vient de publier aux éditions Tirésias, dans la collection « Ces oubliés de l'Histoire », son dernier livre sur un épisode sombre de l'Histoire de

l'humanité. Intitulé « L'euthanasie nationale-socialiste (1940 – 1944) », ce livre raconte pour la première fois l'histoire nazie du château d'Hartheim en Autriche, lieu premier et terrifiant où les

Allemands expérimentèrent la technique de la « solution finale ». Ce lieu a été le centre d'apprentissage de la mort programmée. Entre 20 000 et 30 000 victimes, handicapés allemands et autrichiens, puis concentrationnaires de toutes nationalités issus du camp voisin de Mauthausen, furent gazées de 1940 à 1944 dans ce château de la mort. L'ouvrage de cette Mézoise de cœur, dont les parents, anciens commerçants connus dans notre cité résident toujours à Mèze, est disponible à la bibliothèque municipale et en librairie sur la commune.



### Retour sur l'été

Défilé Oc Couture. Le 5 août, l'association « Las Domaiselas » présentait, en partenariat avec la Ville de Mèze, le défilé de mode « Oc couture », une série de créations originales inspirées par le thème des cinq éléments.





Pour son 15° anniversaire, le Festival de Thau a gagné son pari avec une nouvelle formule, alliant forum associatif, conférences, projection de film, expos, fanfares qui déambulent... Une ambiance festive, de nouveaux lieux de détente, de débat et comme à l'accoutumée, de grands moments de concerts qui ont attirés plus de 6000 spectateurs.



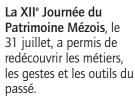
Les expos ont fait un carton.
Qu'il s'agisse de celle du
peintre catalan Miro Pedret à la
chapelle des Pénitents, de
celles de Françoise Saddier, de
Claire Crépin-Planche ou de la
Jeune Lance Sportive Mézoise,
dans la nouvelle salle du
château de Girard, les
expositions ont attiré près
7000 visiteurs au cours de l'été.



La charmante mézoise Barbara Delort, élue **Miss Pays de Thau** 2005, le 16 juillet dernier. Une manifestation organisée par l'UCAM.



**Rétro Thau** organisé par l'ACEM en septembre, un succès populaire pour ce grand rassemblement de voitures anciennes et spectacles équestres.





A l'occasion de son 60° anniversaire, la Jeune Lance Sportive Mézoise a organisé les compétitions nationales à Mèze (un des nombreux « chocs » de l'été).

#### Remise des récompenses aux sportifs méritants.

Le 20 août dernier, Henry Fricou et son équipe municipale ont récompensé les sportifs mézois qui se sont illustrés, au cours de la saison 2004/2005, par un podium obtenu dans une compétition de niveau départemental, régional, national ou international.

